



Le 4 mai 2026
Nieul-le-Dolent

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026

Membres en exercice : 13	Membres présents : 9	Date de la convocation : 20/04/2026
	Nombre de votants : 11	

Étaient Présents : MM. Michel COUMAILLEAU, Emmanuel FERRE, Dominique DURAND ; Mmes Françoise BOURON, Sylvia NAULEAU, Hélène FRUCHET, Nathalie CHARRIER, Emilie BENAÏTIER et Isabelle CHATAIGNER.

Absents excusés : M. Jean-Paul OIRY, Mmes Manuela FOURNIER, Corinne POTHIER et Valérie OLIVIER.

Assistaient également en tant que techniciens : M. BEIGNON Philippe, Directeur du CCAS, Mme Natacha JACQUEMARD Directrice de l'EHPAD Henri PANETIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Nathalie CHARRIER a été désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Centre Communal d'Action Sociale approuve le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, une réforme des règles de publicité des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, prévoit les éléments suivants :

- Le compte rendu des séances du conseil d'administration est supprimé et remplacé par une liste des délibérations examinées en séance
- Le procès-verbal des séances est expressément détaillé
- Le recueil des actes administratifs des collectivités territoriales est supprimé
- Le procès-verbal de la séance est mis en ligne après l'approbation de celui-ci à la séance suivante



DELIBERATIONS

1. **Dérogation relative aux élections liées aux nominations au vote à bulletin secret**

Approuvée à l'unanimité

2. **Election du Vice- président du CCAS**

Approuvée à l'unanimité

3. **Election des représentants du CCAS auprès de la CAO du CCAS**

Approuvée à l'unanimité

4. **Délégations du conseil d'administration du CCAS au Président**

Approuvée à l'unanimité

[Afficher sur le site de la commune le 04/05/2026](#)

